



Chères Launacaises, chers Launacais,
Dans la vie d'une collectivité locale comme la nôtre, l'adoption du budget représente toujours un acte fondateur. Il s'agit en effet de poser les bases, de fixer les projets de l'année en cours.

Le budget qui va ainsi vous être présenté est un budget responsable. Un budget qui doit nous permettre de mener à bien les projets d'intérêt général, sur lesquels nous nous sommes engagés, mais un budget qui a su adapter son niveau de dépenses, aux contraintes qui s'imposent à nous. Une approche sans doute plus modeste, mais plus pragmatique aussi. A ce titre, et parmi les obligations qui s'imposent à nous, il nous faut garder la maîtrise de nos dépenses de fonctionnement pour nous permettre, d'une part, de dégager suffisamment d'autofinancement pour maintenir un bon niveau d'investissement, mais aussi, pour continuer à soutenir notre vie associative locale, garante de l'équilibre et de la cohésion sociale.

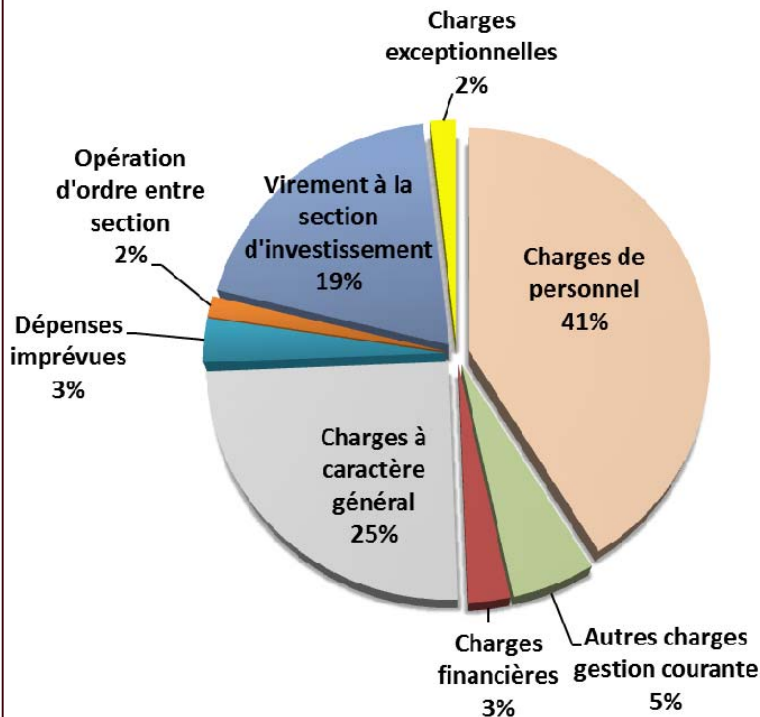
En faisant ce travail important sur notre fonctionnement mais nécessaire, nous nous sommes donnés les marges de manœuvre devant nous permettre de poursuivre nos chantiers tout en gelant les taux de notre fiscalité locale.

En matière d'investissement, comme évoqué lors des vœux, nous continuerons à mettre des moyens importants au service de nos enfants car la réussite éducative ne peut se faire sans locaux adéquats, sur lesquels les investissements nécessaires n'ont pas été réalisés depuis de nombreuses années. C'est pourquoi la commune engage un plan de rénovation de nos écoles et CLAE sur deux années.

Je terminerai en remerciant les services et les élus pour le travail important et rigoureux de préparation de ce budget 2016.

Nicolas ALARCON
Maire de Launac

Dépenses de Fonctionnement

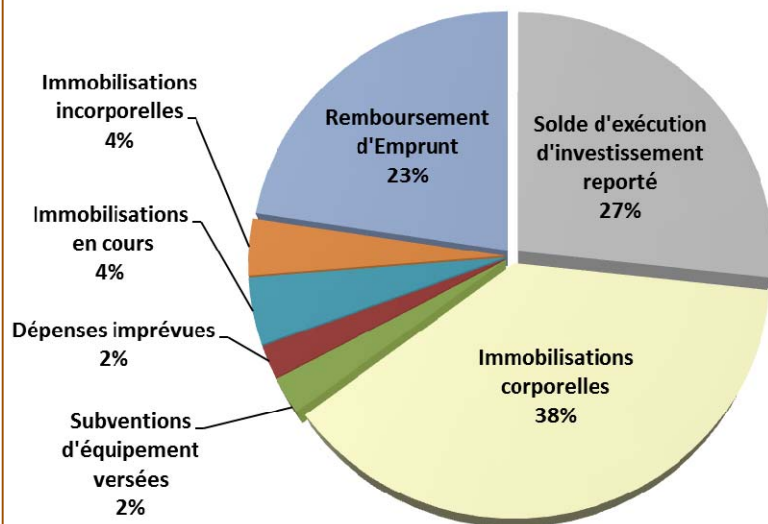


Recettes de Fonctionnement



La maîtrise des charges de fonctionnement nous permet de consolider l'amélioration de la situation financière de la commune et de compenser la baisse des dotations de l'État sans augmenter les taux d'imposition ni les tarifs des services municipaux

Dépenses d'Investissement

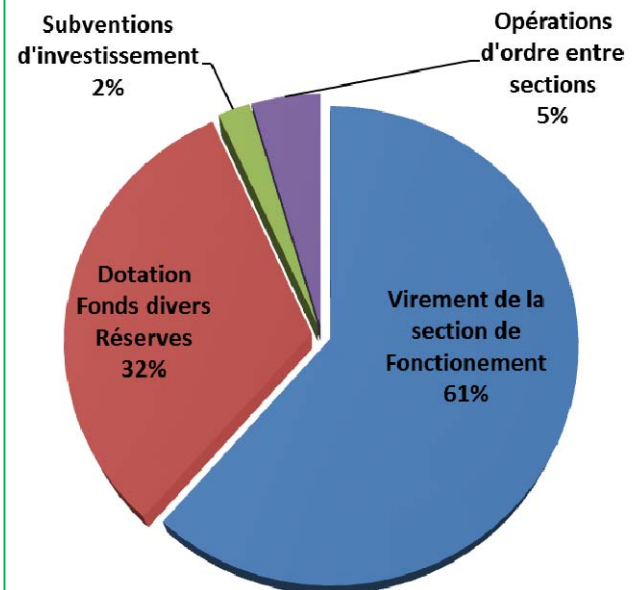


Le montant prévisionnel des dépenses d'équipement s'élève à 173 483 € pour 2016 alors qu'il n'était que de 74 146 € En 2014, ce qui représente une augmentation de 57.26 % .

La majeure partie du budget d'investissement sera affectée aux travaux de mise aux normes de l'école et du CLAE afin de répondre aux non conformités signalées par la commission de sécurité depuis 2008.

Les investissements seront également consacrés à l'acquisition d'un broyeur, d'un véhicule, de matériel d'outillage pour les services techniques, de climatisations et matériel pour la cantine, matériel de bureau et informatique, aux travaux dans la cour d'école maternelle, à la mise en accessibilité des bâtiments publics .

Recettes d'Investissement

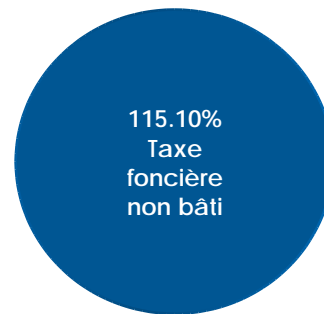
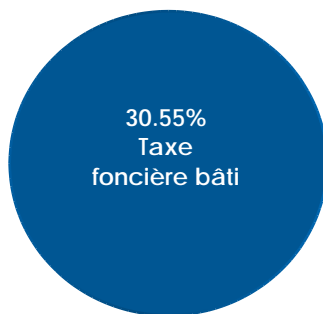
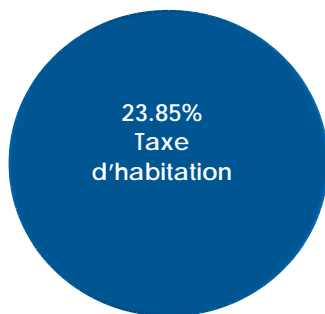


Le virement de la section de fonctionnement a progressé de 18 % par rapport à 2015.

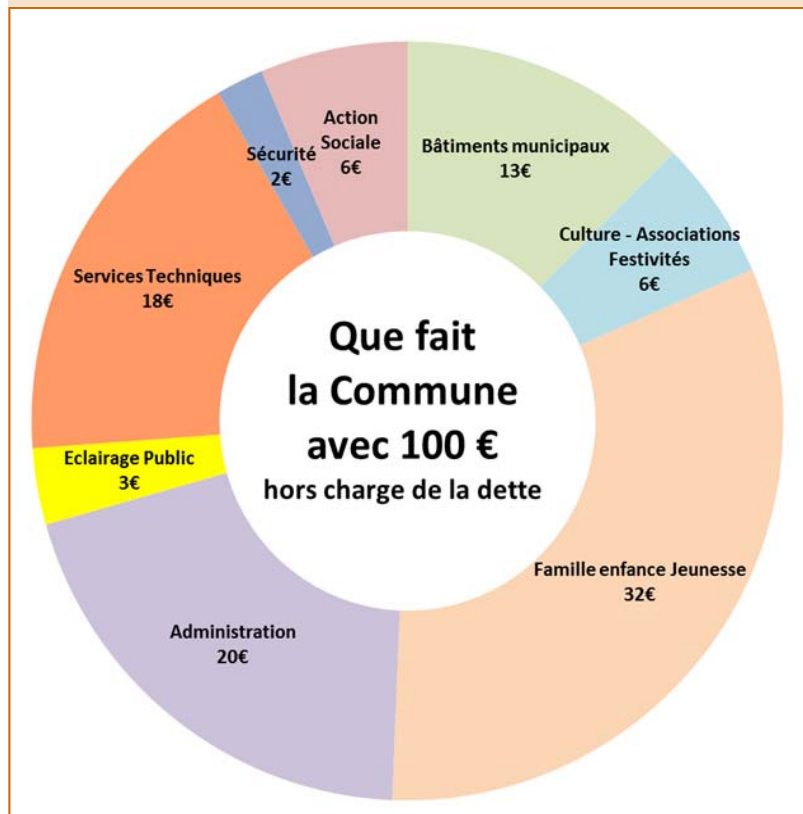
Les investissements seront financés à hauteur de 93 % par l'autofinancement et les ressources propres de la commune (fonds de compensation de la TVA et taxe d'aménagement)

DES TAUX D'IMPOSITION STABLES

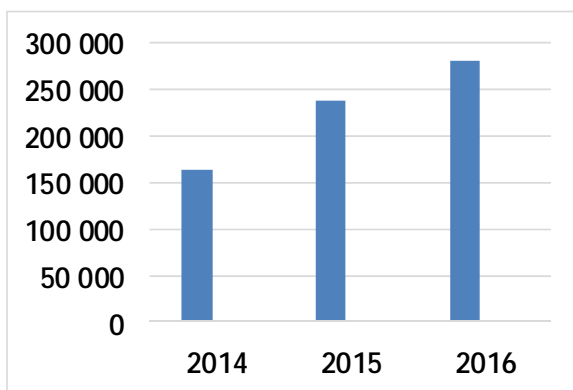
La municipalité a fait le choix de garantir la stabilité des taux d'imposition communaux afin de ne pas faire peser le désengagement de l'État sur les familles.



Que fait la Commune avec 100€ (hors charge de la dette)



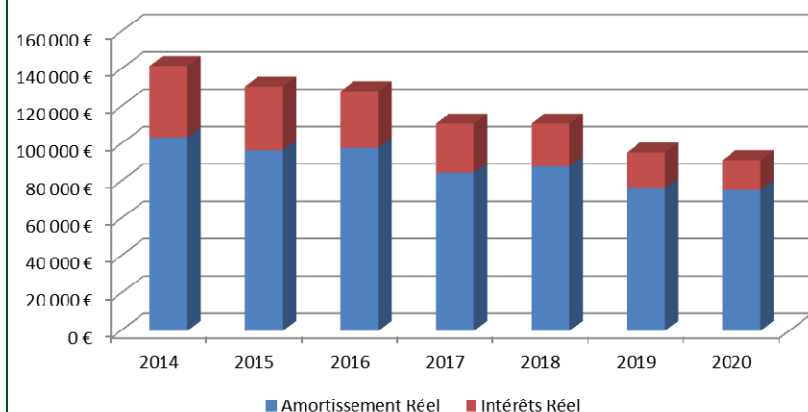
Virement à la section d'Investissement



Grâce à une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement, il est possible d'effectuer un virement à la section d'investissement qui augmente de manière significative depuis 2014.

Cela permet de financer les opérations d'équipement (travaux et acquisitions de matériels) sans avoir recours à l'emprunt afin de faire baisser le taux d'endettement de la commune.

Evolution de la Dette



Le taux d'endettement de la commune se situe en 2016 à 10.79 %.

Le ratio national moyen des communes se situe à 10.6 % (données issues du rapport 2015 de la Direction Générale des Collectivités Locales)

Le tableau d'évolution de la dette montre qu'à partir de 2017, le taux d'endettement devrait se situer en dessous des 10 %.

TOURISME

La documentation de l'Office de Tourisme Save & Garonne fait peau neuve ! Retrouvez début mai la **Carte Touristique** 2016 avec toutes les idées de sorties à faire en famille, ou entre amis en Save & Garonne. Pour les curieux et amateurs de patrimoine profitez du **Circuit de découverte des Pigeonniers**. Enfin amoureux de la nature nous ne vous avons pas oublié, le **Cartoguide Randonnées en Save & Garonne** 2016 sera également disponible début juin !



AGENDA

Marché tous les dimanches matin

Fest'Hip-hop

21 Mai 2016 à Launac

Puce des loisirs créatifs

29 mai 2016 à Launac

Tournoi de Rugby

11 juin 2016 Challenge de la Save

Spectacle Gymnastique rythmique

17 juin 2016

Kermesse des écoles

18 juin 2016 à Launac

Fête du Foyer rural

18 juin 2016 à Launac

Fête Locale de Galembrun

25 et 26 juin 2016

Festival "Wassa'n Africa"

1-2-3 Juillet 2016

Festival "Danses pour Tous"

11 au 20 juillet 2016

Visite Théâtralisée au Château

13 juillet 2016

Fête Locale de Launac

5-6-7 Août 2016

Visite Théâtralisée au Château

17 Août 2016

Forum des Associations & Marché Gourmand

4 septembre 2016

Vide Greniers

13 septembre 2016 à Launac

Fête des vendanges à Galembrun

25 septembre 2016

Fête des Dys

15 octobre 2016



JEU CONCOURS

DU 9 MAI AU 31 MAI 2016



Exclusivité 2016 :

- 2 places pour une visite théâtralisée au château de Launac
- 2 places pour une visite théâtralisée au château de Merville
- 2 entrées pour le Labyrinthe de Merville

à gagner !



Ce jeu-concours n'est ni organisé, ni parrainé par Facebook. Les données personnelles collectées sont destinées à la société organisatrice et non à Facebook.



DE NOUVEAUX LOCAUX POUR L'ADMR

Pour faire face aux évolutions importantes de ces dernières années, l'ADMR s'engage en termes de qualité d'accueil et devient plus visible pour les bénéficiaires de l'association et ses partenaires.

Depuis le 11 avril 2016, le nouveau siège social se trouve au 11 A rue des Pyrénées à Grenade.

La solidarité sur notre territoire reste un maître mot pour l'ADMR afin d'aider les personnes au domicile et permettre l'emploi de proximité.



L'ADMR se compose de deux associations distinctes :

- le Service d'Aide à Domicile (SAD) :
contacter Marie BOCQUIN au 05.61.82.81.12
- le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) :
contacter Nathalie GENDRE ou Christine ROUSSEAU au 05.61.37.19.27

Ces services s'engagent dans le respect des personnes, en intervention individualisée, dans une démarche qualité avec l'accompagnement d'un référent. Les salariés et les bénévoles de l'ADMR sont toujours à votre écoute et disponibles dans les nouveaux locaux pour assurer des prestations de qualité.